

## Projet personnalisé de scolarisation Document de mise en œuvre – École maternelle

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPS  
Vu la circulaire ... ..

### Renseignements administratifs

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Établissement ou service médico-social : \_\_\_\_\_

Scolarisation actuelle : \_\_\_\_\_

### Emploi du temps de l'élève, prenant en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :

- Articulation entre les temps d'enseignement, les temps périscolaires et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf. PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-sociaux, domicile) ; hachurer ou griser les horaires de présence de l'AVS, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périscolaire
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

## Prescriptions de la CDAPH :

### 1. Aide humaine à la scolarisation (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins) :

#### • AVS (en cohérence avec la notification)

AVS-I avec quotité horaire/temps effectif de scolarisation en milieu ordinaire :  
Nombre d'heures : \_\_\_\_\_  
ou % du temps de scolarisation en milieu ordinaire : \_\_\_\_\_

AVS-M

#### **Préciser la déclinaison des activités principales indiquées sur la notification**

#### **1. Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (menu déroulant)**

##### **1.1 Assurer les conditions de sécurité et de confort**

- Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
- S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies

##### **1.2 Aider aux actes essentiels de la vie**

- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale
- Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation
- et à l'élimination

##### **1.3. Favoriser la mobilité**

- Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
- Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie
- considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts

#### **2. Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage**

- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
- Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
- Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
- Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés
- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
- Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel
- Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examen ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise

#### **3. Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle**

- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de
- Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés

**2. Utilisation du matériel pédagogique adapté (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins)**  
(Disciplines, Modalité d'utilisation, logiciels utilisés, objectifs...)

**3. Mise en œuvre des priorités et objectifs (cf. PPS point 2)**

**4. Utilisation de l'informatique (cocher la case si nécessaire) :**

Ordinateur et Tablette	
Clef USB	
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions	
Logiciels ou applications spécifiques	

**5. Mise en œuvre des préconisations (cf. PPS point 5)**

**Voici une liste de points de difficultés possibles qui peuvent guider vos observations et nécessiter des aménagements et adaptations pédagogiques :**

**Orientation**

Dans le temps  
Dans l'espace  
Par rapport à soi, aux autres, aux objets

**Attention**

Maintien de l'attention  
Partage de l'attention (ex. : écrire et écouter en même temps)

**Mémoire**

A court terme  
A moyen terme  
Se remémorer

**Motricité**

Déplacements intérieur/extérieur  
Lenteur psychomotrice  
Agitation psychomotrice  
Coordination (manuelle, oculo-manuelle)  
Contractions/mouvements involontaires  
Douleurs

**Vision**

Perception visuelle  
Discrimination visuelle  
Poursuite oculaire (suivre avec les yeux)  
Champ visuel  
Vision des couleurs

**Cognition**

Structuration de la pensée  
Abstraction  
Copie/imitation  
Organisation et planification  
Gestion du temps  
Flexibilité cognitive  
Résolution de problèmes

**Fonctions du langage**

Expression langage oral (clarté et construction)  
Parole (émission, fluidité, rythme, vitesse)  
Expression langage écrit  
Expression gestuelle  
Communication par pictogrammes  
Compréhension  
Fonctions sémantiques et symboliques  
Structure grammaticale  
Réception langage oral (troubles auditifs)  
Discrimination auditive  
Réception langage écrit (troubles visuels)

	Discrimination visuelle
<b><u>Relations sociales</u></b>	Contact visuel
	Contact physique
	Prise de décisions,
	Gestion de sa sécurité,
	Respect des règles de vie

**En fonction de ces observations, quels sont les aménagements et adaptations pédagogique de la scolarité que vous avez mis en place :**

**1- Organisation de l'environnement de l'élève (dans l'école, la classe)**

Expliquer les lieux et leur fonctionnement (renouveler si besoin)
Présenter les personnes, leurs fonctions et leur rôle (renouveler si besoin)
Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Attribuer une place, si besoin isolée, si besoin y installer à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés
Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser.
Permettre des temps de pauses
Diminuer les afférences sonores (sensibilité aux bruits)
Veiller à la visibilité et la clarté des affichages
Afficher, expliquer le déroulement de la journée et des activités

**2- Gestes professionnels adaptés en fonction des spécificités de l'élève**

Utiliser des consignes simples et n'en donner qu'une à la fois
Construire des procédures pour développer son autonomie dans les activités de la classe
Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (tolérance vis-à-vis du comportement, durée d'attention, objectifs d'apprentissage, ...)
Se concentrer sur un objectif d'apprentissage et en proposer plusieurs approches
Identifier l'objectif d'apprentissage visé
Maintenir l'attention de l'élève sur l'activité par des sollicitations régulières (attirer son attention sur un élément, lui poser des questions, ...)
Multiplier les situations concrètes, éviter le langage abstrait ou imagé
Adapter son niveau d'exigence
Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes,...)
Prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (lenteur, surcharge, attention, concentration...) en acceptant de différer, segmenter, limiter l'activité
Définir des modalités spécifiques de la récréation
Poursuivre les accompagnements adaptés sur les temps informels ou hors la classe et être particulièrement vigilant sur les récréations (risques d'instrumentalisation, de maltraitance ou de harcèlement)
Donner la possibilité à l'enfant de s'approprier les jeux ou le matériel de manière individuelle, en dehors des temps habituels

### **Gestion du vivre ensemble**

Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques
Adopter, au sein de l'équipe pédagogique, une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales afin de permettre à l'élève de construire des repères sociaux stables et structurants
Faire preuve de constance dans les réponses apportées aux comportements
Nommer les émotions ou aider l'élève à exprimer et nommer ses émotions
Présenter la situation aux autres élèves, en leur expliquant que l'élève ne fait pas preuve d'une attitude de rejet à leur égard, mais qu'il s'agit d'une réaction à un trouble particulier
Rechercher avec l'enfant et ses camarades des façons d'entrer en contact
Expliquer / montrer les contacts physiques appropriés, et comment manifester sa sympathie à un adulte ou à un camarade de manière adaptée

### **3- Aménagements et adaptations pédagogiques**

Privilégier la prise de parole en petits groupes
Généraliser les rituels et accepter les répétitions
Varié les canaux (auditif, visuel, gestuel, oral...) dans les activités
Varié les outils et supports de repérage du temps
Expliciter toute règle
Privilégier les aides visuelles
Systématiser des procédures simples pour les activités (ex : procédure « pour faire ... il faut... », liste, ...)
Privilégier les entrées d'activités ou d'apprentissages par des mises en situation, le vécu, la manipulation
Multiplier les jeux autour de la mémoire (memory, Kim...)
Trouver des alternatives aux réalisations pratiques (encastrement, découpage, collage, pliage...)
Valoriser les commentaires de l'élève plutôt que la réalisation ou la qualité de dessins
Multiplier les situations de discriminations visuelles /auditives
Multiplier les situations orales (rimes, sons, syllabes, ...) les situations de répétitions (comptines, chansons, vire langue, ...) les situations d'expression à haute voix
Adapter et aménager les supports de graphisme
Proposer plusieurs types et tailles de caractères, voir ce qui convient le mieux
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis, ...)
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et non par la copie
Multiplier les démarches de recherche et d'hypothèse
Multiplier les jeux de classements et de tri
Accepter le comptage sur les doigts
Mettre en place des activités de repli ou de répit